

N° OT/2020/99**Département de l'Yonne****Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	13 novembre 2020	Nombre de conseillers communaux
Date d'affichage de la convocation :	13 novembre 2020	En exercice : 50 Présents : 20 Votants : 48

Séance du 19 novembre 2020

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 19 novembre deux mille vingt à dix-neuf heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Catherine DECUYPER, M. Yannick VILLAIN, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Christophe DELAUNAY, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Manuel PETIT

ETAIENT ABSENTS :

Mme Florence SYLVESTRE, procuration à M. Philippe PETIT
Mme Evelyne TRESCARTES, procuration à Mme Catherine DECUYPER
Mme Marie-Hélène GOUEDARD, procuration à M. Yannick VILLAIN
M. Cyril HAGHEBAERT, procuration à M. Claude SCIBOZ
Mme Christine LEMOINE, procuration à M. Claude SCIBOZ
M. Marc FAYADAT, procuration à M. Jean-Pierre BARRET
M. Dominique AUBERGER, procuration à M. Patrice CHASSERY
M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN, procuration à M. Didier MOREAU
Mme Laurence MARCHAND, procuration à Mme Frédérique COLAS
M. Richard ZEIGER, procuration à M. Jean-Pierre BAUSSART
Mme Linda GUEDJALI, procuration à M. Guy AVENIA
M. Mohammed BELKAID, procuration à M. Manuel PETIT
Mme Bernadette MONNIER, procuration à M. Nicolas SORET
M. Bernard MORAINÉ, procuration à M. Nicolas SORET
Mme Murielle LE ROY, procuration à M. Bruno JAN
M. Jean-Yves MESNY, procuration à M. Didier MIGNON
Mme Françoise DEPARDON, procuration à M. Éric GALLOIS
M. Éric APFFEL, procuration à Mme Frédérique COLAS
Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, procuration à M. Gérard VERGNAUD
M. Hassan LARIBIA, procuration à M. Jean-Pierre BARRET
Mme Sophie CALLÉ, procuration à M. Christophe DELAUNAY

M. Nicolas DEILLER, procuration à M. Patrice CHASSERY
M. Francis BOURSIN, procuration à M. Guy BOURRAS
M. Xavier MARQUIS, procuration à M. Guy BOURRAS
Mme Olga LIGAULT, procuration à M. Gilles-Maxime POIBLANC
Mme Valérie SUBRENAT, procuration à M. Jean-Pierre BAUSSART
Mme Isabelle CLAUDET, procuration à Mme Catherine DECUYPER
M. Frédéric MORISOT, procuration à M. Didier MIGNON
M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT, suppléé par M. Manuel PETIT
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU
M. Guy GOUIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Frédérique COLAS

Objet : Candidature au label VPAH – validation du contenu de la candidature

OT/2020/99

Conseil communautaire du
19 novembre 2020

Objet : Candidature au label VPAH – validation du contenu de la candidature

Vu la délibération en date du 26 septembre 2017 (ADM/2017/62) relative à l'autorisation pour la Communauté de communes du Jovinien de candidater pour l'obtention du label Ville et pays d'art et d'histoire ;

Vu la délibération du 23 septembre 2019 (ADM/2019/62) relative à l'autorisation donnée au président de la Communauté de communes du Jovinien à signer la convention tripartite entre la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), le ministère de la Culture et la Communauté de communes du Jovinien ;

Considérant la volonté de la Communauté de communes du Jovinien d'obtenir ce label dans l'intérêt de son territoire ;

Considérant que la Communauté de communes du Jovinien respectera ses obligations contractuelles liées à ce label ;

Considérant le contenu de la candidature de la Communauté de communes du Jovinien au label Villes et pays d'art et d'histoire (VPAH) annexée à la présente délibération ;

Vu la conférence des maires du 4 novembre 2020 ;

Vu l'exposé du président ;

**Le conseil communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le contenu de la candidature de la CCJ au label VPAH annexée ;
- **AUTORISE** le président à présenter cette candidature devant la commission régionale du patrimoine et de l'architecture le 17 décembre 2020 ;
- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.



Pour copie conforme,
Le Président

Nicolas SORET

